

Fontenay-le-Comte – Fiche territoire 2015-2020



Historique

Fontenay le Comte a signé un premier contrat de ville en 2007 pour un territoire couvrant les IRIS Les Loges, Les Moulins et La Pommeraie/ Sablière.

Un programme d'actions a été mis en œuvre jusqu'en 2012, concentré essentiellement sur l'animation du Programme de réussite éducative. En raison de la pondération des crédits attribués à la politique de la ville sur le département de la Vendée, la participation financière de l'Etat a diminué progressivement jusqu'à une suppression totale en 2013.

À Fontenay-Le-Comte, le contrat de ville 2015-2020 a été signé le 13 Février 2015 entre le Préfet de Vendée, le président de la communauté de communes du Pays de Fontenay-Le-Comte et le maire de la ville.

Contrat de ville 2015-2020

Zoom sur ... la maison du projet urbain

Afin d'assurer la visibilité et la cohérence des actions auprès des habitants, la ville a décidé de regrouper dans une « Maison du Projet Urbain », les services concernés par le contrat de ville et la rénovation de l'habitat. Ainsi, début 2016, la municipalité fontenaisienne a présenté ce nouvel équipement située au cœur du quartier prioritaire, au 76 rue des loges. Ce lieu est un centre de ressources et d'informations pour les habitants du quartier où se tiennent les permanences du chef de projet renouvellement urbain et de l'adulte-

relais.

Les habitants bénéficient ainsi d'un point d'information et d'un lieu de rencontre qui fédère tous les acteurs associés aux projets (élus, associations, techniciens, etc...) et peuvent suivre ainsi au plus près l'avancée des projets.

Quartier prioritaire

Le périmètre du quartier prioritaire intègre partiellement 3 iris : Moulin, Centre-Loges-Pomméraies-Sablière et Charzais.

Ce périmètre, dénommé Centre-Moulins Liot s'étend de la rue Gaingalet au Pont des Sardines, et cible 1620 habitants avec un revenu médian de 9600 euros.

Les signataires

Collectivités territoriales	Etat	Autres signataires
– Ville de Fontenay-le-Comte	– Préfecture de Vendée	
– Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte	– Agence Régionale de santé Pays de la Loire	– Caisse d'Allocations Familiales de Vendée
– Conseil Régional Pays de la Loire	– Procureur de la République	– Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vendée
– Conseil départemental de Vendée	– Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale	

L'organisation du service Politique de la ville

La conduite opérationnelle du contrat de ville est confiée à trois personnes :

- DGAS Ville services à la population
- Chef de service action sociale
- Chargée de mission politique de la ville

Ressources

[Contrat de ville 2015-2020](#)